

Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP-

Il est porté à la connaissance des Intermédiaires en Bourse que le Conseil du Marché Financier a publié dans son bulletin du jeudi 25 août 2016, l'avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire sur les actions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- initiée par **la Société AFRICA HOLDING**.

Le présent avis fournit les détails techniques pour la centralisation des ordres de vente à la BVMT.

RENSEIGNEMENTS SUR L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OBLIGATOIRE

1-Identité de l'initiateur :

La société Africa Holding est l'initiateur de l'OPA obligatoire.

2- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

MAC SA, intermédiaire en bourse, sis Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance -Les Berges du Lac-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

3- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société Africa Holding détient 1 810 472 actions représentant 43,03% du capital de la société STIP et 43,36% des droits de vote (La STIP détient une quantité de 32 845 de ses propres actions).

4- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société Africa Holding vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société STIP, soit 2 397 351 actions représentant 56,97% du capital de la société.

L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

5- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à 1,620 dinar l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

6- But de l'offre :

La présente offre publique d'achat est initiée par la société Africa Holding et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 37 du 24/08/2016 relative à la soumission de cette dernière à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la STIP qu'elle ne détient pas, et ce suite à son acquisition d'une quantité de titres STIP, lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de ladite société.

7- Intentions de l'initiateur pour les douze mois à venir dans les domaines suivants :

7.1- Politique industrielle : Investissement matériel de 6 MDT pour la production de nouvelles dimensions.

7.2- Politique financière : Financement du cycle d'exploitation : Achat et dédouanement de matières premières pour 26 MDT, paiement des salaires relatifs à 4 mois d'activité pour 8MDT et paiement des autres charges nécessaires à l'activité pour 6 MDT.

7.3-Politique sociale : La société se trouve dans une situation de sureffectif, d'où la nécessité de procéder au départ à la retraite anticipée de certains employés avec le recrutement de nouveaux techniciens, ingénieurs et de personnel techniques qualifié. Ces axes s'insèrent dans le cadre d'un plan de restructuration de la société qui fera l'objet de négociation avec les autorités compétentes.

8- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **lundi 29 août 2016 au jeudi 29 septembre 2016 inclus.**

9- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

9.1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le 29 septembre 2016. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

9.2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT:

Les Intermédiaires en bourse établissent les états des ordres de vente en réponse à ladite OPA obligatoire, indiquant pour chaque ordre, le numéro de l'ordre, l'identité complète de chaque donneur d'ordre, la quantité offerte par le vendeur ainsi que le nombre total de donneur d'ordre, le nombre total de titres offerts par intermédiaire.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce;
- Pour les étrangers: le nom, le prénom ou la raison sociale ainsi que la nature et les références des documents présentés.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation et accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

La date limite de dépôt desdits états à la Bourse est fixée pour le **vendredi 30 septembre 2016 à 17h00**, auprès du bureau d'ordre de la Bourse sis au 34, avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II . Un récépissé horodaté est remis aux intermédiaires déposants.

Par ailleurs, ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

MODELE DE L'ETAT DES ORDRES TRANSMIS A LA BOURSE

Chaque intermédiaire communique à la Bourse, une ligne par donneur d'ordre, comportant les données suivantes:

N°	Nom (Personne physique) / Dénomination (Personne morale)	Prénom	N° R. C. (Personne morale)	Référence Etranger	C. I. N. (Majeur ou Tuteur)	Date de naissance (Mineur)	Catégorie d'avoir	Quantités offertes
1	BEN MOHAMED	Ali			3625416		Tunisien libre	50 000
2	BEN MOHAMED	Ahmed			3625416	11/02/2004	Tunisien libre	10 000
3	SOCIÉTÉ ANONYME		B4476				Tunisien libre	100 000
4	Etranger 1			PAS 5252			Etranger libre	20 000
4	Nombre de donneurs d'ordres				Total de la Quantité offerte			180 000

9.3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

9.4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

9.5- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre à la date du 30/08/2016

La société AFRICA HOLDING a franchi à la hausse, en date du 30/08/2016, le seuil de 50% et détient ainsi 2 300 141 actions, représentant 54,66% du capital de la société STIP.

D'autres détails sur la présente OPA obligatoire sont précisés au niveau de l'avis d'ouverture de l'offre publié au Bulletin Officiel du CMF du 25 août 2016.